Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le 25/06/2025
ID : 038-213800535-20250620-DB_250619_056-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DB_250619_056

FINANCES - BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT - BUDGET SUPPLEMENTAIRE - EXERCICE 2025

Membres du Conseil municipal	
En Exercice	35
Présents	24
Votants	30
Pouvoir(s)	6
Absent(s)	5

Séance du 19 juin 2025

Lieu : Halle Grenette

Date de convocation le 13 juin 2025

Président : M. Vincent CHRIQUI, Maire

Secrétaire de séance : Océane ROULOT

Présents :
Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure GARNIER, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Marie-Thérèse DUSSERT, Christian CIOFFI, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Michaël AYDIN, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA

Absents :
Chantal BUSSY, Anissa DAOUI, Jean-Claude PARDAL, Laurent MAGUET, Aurélia MASSON

Excusés, ayant donné pouvoir :
Myriam ABDERRAHIM, pouvoir à Océane ROULOT, Armand BONNAMY, pouvoir à Robert BRIOUDE, Thierry JOSEPH, pouvoir à Jean-Pierre GIRARD, Laurent CAMPO, pouvoir à Gabriel BERTEA, Anne CROUZIER, pouvoir à Damien PERRARD, Roger RICHERMOZ, pouvoir à Odile MARTINI

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que le budget supplémentaire a pour objet principal de reprendre les résultats dégagés à la clôture de l'exercice précédent, d'intégrer les restes à réaliser d'investissement et d'ajuster les dépenses lorsque les crédits s'avèrent insuffisants.

Ainsi, suite à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2024, le budget supplémentaire pour l'exercice 2025 se présente comme suit :

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Nature	Chapitre	Objet	Montant
673	67	Titres annulés sur exercices antérieurs	3 000,00 €
6518	65	Droits d'auteurs (Sacem)	1 500,00 €
	023	Virement à la section d'investissement	1 291 737,88 €

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le 25/06/2025
ID : 038-213800535-20250620-DB_250619_056-DE

Nature	Chapitre	Objet	Montant
Total			**1 296 237,88 €**

RECETTES D'EXPLOITATION

Nature	Chapitre	Objet	Montant
	002	Excédent de fonctionnement reporté	1 296 237,88 €
Total			**1 296 237,88 €**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Chapitre	Objet	Montant
2135	21	Restes à réaliser	30 549,14 €
2135	21	Rénovation du parking Saint-Michel Nord : fermeture des façades. Transfert sur budget ville	-30 000,00 €
2313	23	Parking en ouvrage	-100 000,00 €
2313	23	Parking en ougrage (libération du terrain SNCF)	70 000,00 €
2313	23	Parkin en ouvrage (Assistance à maîtrise d'ouvrage)	30 000,00 €
Total			**549,14 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Chapitre	Objet	Montant
	001	Excédent de fonctionnement reporté	68 627,59 €
	021	Virement de la section de fonctionnement	1 291 737,88 €
Total			**1 360 365,47 €**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** le budget supplémentaire du budget annexe stationnement pour l'exercice 2025 tel que présenté ci-dessus ;

- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,

Adopte la délibération à la majorité des voix.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le 25/06/2025
ID : 038-213800535-20250620-DB_250619_056-DE

Vote(s) pour	23	
Vote(s) contre	0	
Abstention(s)	7	Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Michaël AYDIN, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

à Bourgoin-Jallieu ,
pour copie conforme,

Le Maire de Bourgoin- Jallieu
Premier vice-président de la CAPI
délégué aux Mobilités
Vice-président du Département
en charge de la Transition écologique
Vincent CHRIQUI

Signé par : Vincent CHRIQUI
Date : 23/06/2025
Qualité : Maire de Bourgoin-Jallieu, Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités, Vice-président du Département en charge de la Transition écologique

Le secrétaire de séance
Océane ROULOT

Signé par : Océane ROULOT
Date : 23/06/2025
Qualité : Secrétaire du Conseil Municipal

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en préfecture par voie dématérialisée et publié.

Le présent acte peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble.